

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

3 février 2014

FORMATION PROFESSIONNELLE - (N° 1754)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

**AMENDEMENT**

N ° 682

présenté par  
M. Philippe Vigier et M. Richard

-----

**ARTICLE 2**

À l'alinéa 28, substituer au mot :

« six »

le mot :

« trois ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement vise à améliorer la fréquence des entretiens professionnels permettant de dresser des bilans de dresser un bilan du parcours professionnel et de l'accès à la formation des salariés.